

Switzerland-Estavayer-le-Lac: Consultative engineering and construction services

OJ S 248/2020 21/12/2020

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes — Infrastructure routière Ouest Filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Postal code: 1470

Country: Switzerland

Contact person: Gestion des projets

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch**Internet address(es):**Main address: <https://www.simap.ch>**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=1169751

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the following address:

Official name: Office fédéral des routes — Infrastructure routière Ouest Filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

Contact person: N09.48 160035 Ant.Villars-Ste-Croix-Vennes — Prest. d'ing. électroméc.
phases d'étude/réal. (7131)E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Internet address(es):Main address: <https://www.simap.ch>**I.4. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.5. Main activity

Other activity: Entretien et aménagement RN

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

II.1.2. Main CPV code

71310000 Consultative engineering and construction services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

L'OFROU planifie le maintien de la substance sur le tronçon Villars-Ste-Croix – Vennes (N09-km 1 150 à 7 190) par des mesures anticipées, soit l'assainissement ciblé de l'infrastructure de manière à garantir qu'aucune intervention ne soit nécessaire durant la réalisation des chantiers OFROU d'envergure situés dans l'agglomération Lausanne–Morges.

Les prestations d'auteur de projet APR comprennent:

- l'établissement d'une analyse des variantes sans l'établissement d'un dossier MK basé sur les documents existants en possession de l'OFROU;
- les phases de prestations SIA 32, 41, 51, 52 et 53 pour les domaines suivants:
 - distribution d'énergie;
 - éclairage;
 - signalisation y compris la partie Ingénieur trafic pour la signalisation définitive;
 - installation de surveillance;
 - communication et système de gestion;
 - installation de câblage (infrastructure);
 - installation auxiliaires;
 - provisoires BSA et interaction avec le GC.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: CH0 Schweiz/Suisse/Svizzera

Main site or place of performance: — à l'OFROU, filiale d'Estavayer-le-Lac; — à l'OFROU, centrale à Ittigen; — aux bureaux des mandataires; — sur le tronçon de route nationale concerné (et hors périmètre influencé par le projet); — aux centres d'entretien des routes nationales concernés; — auprès des services administratifs fédéraux ou cantonaux; — aux communes concernées.

II.2.4. Description of the procurement

L'OFROU planifie le maintien de la substance sur le tronçon Villars-Ste-Croix – Vennes (N09-km 1 150 à 7 190) par des mesures anticipées, soit l'assainissement ciblé de l'infrastructure de manière à garantir qu'aucune intervention ne soit nécessaire durant la réalisation des chantiers OFROU d'envergure situés dans l'agglomération Lausanne–Morges.

Les prestations d'auteur de projet APR comprennent:

- l'établissement d'une analyse des variantes sans l'établissement d'un dossier MK basé sur les documents existants en possession de l'OFROU;
- les phases de prestations SIA 32, 41, 51, 52 et 53 pour les domaines suivants:
 - distribution d'énergie;
 - éclairage;

- signalisation y compris la partie Ingénieur trafic pour la signalisation définitive;
- installation de surveillance;
- communication et système de gestion;
- installation de câblage (infrastructure);
- installation auxiliaires;
- provisoires BSA et interaction avec le GC.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Cost criterion - Name: Voir point 4.5 Autres indications de la publication SIMAP / Weighting: 1

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/06/2021 End: 31/12/2027

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Les dates de début et de fin du marché sont provisoires. Une reconduction du marché entre en ligne de compte, lorsque la libération des crédits nécessaires, les délais pour la procédure d'approbation et/ou des événements imprévisibles la rendent nécessaire.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Les informations/attestations suivantes doivent être déposées en même temps que le dossier de l'offre à moins que cela soit spécifié autrement. À défaut, l'offre ne sera pas évaluée. Les soumissionnaires sont priés d'utiliser le cahier d'offre remis avec les documents d'appel d'offres pour ordonner les éléments de preuve.

Q1 Capacité technique du soumissionnaire:

Q1.1 Référence du soumissionnaire:

Une référence du soumissionnaire relative à un projet de complexité comparable dans le même domaine spécialisé, déjà réalisé, indiquant la période, l'investissement global du projet, les prestations effectuées et le ou les interlocuteur(s) du ou des mandant(s) autorisé(s) à fournir des renseignements. Cette référence doit contenir l'ensemble des phases d'études de l'objet mis en soumission ainsi que la réalisation.

Si la référence ne contient pas l'ensemble des phases objet du présent appel d'offres, une 2e référence peut être jointe à l'offre. Ces dernières peuvent également provenir du sous-traitant identifié dans l'offre.

En sus du descriptif, il sera indiqué les dates, le montant des prestations et le nom du maître d'ouvrage. Pour des travaux réalisés en consortium ou en sous-traitance, le soumissionnaire indique la nature des tâches réalisées par ses soins et la part en pourcentage de ses prestations, sur l'ensemble des travaux. Ces informations doivent être insérées dans le cahier d'offre.

Q1.2 Sous-traitance:

50 % au maximum de la prestation peuvent être fournis par sous-traitance.

Q2 Capacité économique et financière du soumissionnaire:

Q2.1 Chiffre d'affaires:

Le chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire est égal ou supérieur au double du montant annuel du marché;

Q2.2 Documents à remettre

Documents à remettre avec l'offre du soumissionnaire:

- déclaration volontaire du soumissionnaire signée;
- extrait(s) du registre du commerce pour le soumissionnaire et le cas échéant pour chaque membre de l'association de partenaires. Pour les sociétés ayant leur siège à l'étranger, attestation(s) analogue(s). Ces documents doivent dater de moins de trois mois par rapport au délai de remise de l'offre;

Q2.3 Attestations à remettre après le dépôt de l'offre.

Attestations à remettre après la remise de l'offre par le soumissionnaire sur demande du pouvoir adjudicateur dans un délai de sept jours:

- attestation de l'office des faillites indiquant que la société n'est pas en liquidation;
- extrait du registre des poursuites (plus récents que trois mois par rapport au délai de dépôt de l'offre);
- dernier rapport de l'organe de révision;
- justifications des paiements actuels pour AVS/AI/APG/AC ainsi que SUVA et AFC;
- justifications des paiements actuels pour la LPP;
- attestation(s) d'assurance responsabilité civile professionnelle pour les dommages et les montants de couvertures comme précisés dans le projet de contrat.

Q3 Aptitudes et disponibilités des personnes-clés:

Q3.1 Références des personnes-clés:

Une référence par personne-clé [*] dans une fonction équivalente ou dans une fonction d'adjoint pour un projet de complexité comparable, déjà réalisé, indiquant la fonction, la période, le montant des honoraires du soumissionnaire et le coût global du projet, les phases réalisées, les prestations effectuées et le ou les interlocuteur(s) du ou des mandant(s) autorisé(s) à fournir des renseignements.

[*] Pour la qualification du soumissionnaire, les personnes qui exécuteront les fonctions de chef de projet et d'ingénieur trafic sont considérées personnes-clés.

Q3.2 Disponibilité:

Preuve que la disponibilité des personnes-clés[*] pour le mandat du présent appel d'offres est supérieure ou égale à la disponibilité minimale exigée par le pouvoir adjudicateur pendant les deux premières années du mandat. Énumération et description détaillées des contraintes de temps imposées par leurs autres projets ou activités;

Q3.3 Exigences linguistiques:

Les personnes-clés [*] ainsi que le responsable de la DLT doivent avoir au moins le niveau de maîtrise du français suivant:

- chef de projet: C1;
- ingénieur trafic: B2;
- responsable de la DLT: B2.

Les niveaux cités ci-dessus relèvent du cadre européen commun de référence pour les langues édité par le Conseil de l'Europe.

Le soumissionnaire devra remplir les tableaux «exigences linguistiques» des documents de l'offre et joindre au CV tout certificat du niveau requis ou équivalent ou fournir les explications suffisantes pour justifier les niveaux atteints.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Toutes les sociétés aptes à assumer le mandat et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF. Pour le présent marché, les aptitudes suivantes seront examinées:

- capacité technique du soumissionnaire;
- capacité économique et financière du soumissionnaire;
- aptitudes et disponibilités des personnes-clés.

En cas d'association de partenaires pour déposer une offre, les critères d'aptitude ne doivent pas être remplis par chaque partenaire mais par l'association à moins que le critère précise expressément qu'il doit être rempli par chaque partenaire.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 19/02/2021 Local time: 23:59

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 24/02/2021 Local time: 23:59

Information about authorised persons and opening procedure: La date de l'ouverture des offres est provisoire. L'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires reçoivent simplement un procès-verbal anonyme d'ouverture des offres.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucunes.

Conditions générales: selon le projet de contrat prévu.

Négociations: demeurent réservées.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1) Critères d'adjudication: les soumissionnaires sont priés d'utiliser le cahier d'offre remis avec les documents d'appel d'offres pour ordonner les éléments de preuve. Liste des critères d'adjudication (selon manuel sur les marchés publics):

C1 Prix [40 %]: preuves pour ce critère:

— montant de l'offre financière;

— éléments de jugement: le prix considéré pour l'évaluation est le montant de l'offre avec rabais, sans escompte et sans TVA, après contrôle par le mandataire du MO et correction des erreurs arithmétiques. L'évaluation des prix se fait selon la méthode suivante: la note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas. Les offres, dont le prix est supérieur de 100 % ou plus à celui de l'offre la plus basse, obtiennent la note 0. Entre deux, l'évaluation est linéaire et tient compte des centièmes.

C2 Personnes-clés: qualification par rapport aux exigences du projet [35 %]:

C2.1 Chef de projet [15 %]: preuves pour ce critère:

— références de la personne dans une fonction similaire (en tant que responsable ou d'adjoint) pour un projet de complexité comparable;

— CV de la personne-clé (diplômes, attestations, projets de référence, phases réalisées, parcours professionnel).

Éléments de jugement:

— formation de base et continue, membre de commissions d'expert en relation avec les domaines concernés par le projet;

— expérience: nombre d'années d'expérience dans les domaines concernés par le projet, adéquation des projets de références en relation avec le marché, fonctions exercées dans les projets de référence. Qualité des prestations fournies dans les projets de référence.

C2.2 Ingénieur trafic [10 %]: preuves pour ce critère:

— références de la personne dans une fonction similaire (en tant que responsable ou d'adjoint) pour un projet de complexité comparable;

— CV de la personne-clé (diplômes, attestations, projets de référence, phases réalisées, parcours professionnel).

Éléments de jugement:

— formation de base et continue, membre de commissions d'expert en relation avec les domaines concernés par le projet;

— expérience: nombre d'années d'expérience dans les domaines concernés par le projet, adéquation des projets de références en relation avec le marché, fonctions exercées dans les projets de référence. Qualité des prestations fournies dans les projets de référence.

C2.3 Responsable de la DLT [10 %]: preuves pour ce critère:

— références de la personne dans une fonction similaire (en tant que responsable ou d'adjoint) pour un projet de complexité comparable;

— CV de la personne-clé (diplômes, attestations, projets de référence, phases réalisées, parcours professionnel).

Éléments de jugement:

- formation de base et continue, membre de commissions d'expert en relation avec les domaines concernés par le projet;
- expérience: nombre d'années d'expérience dans les domaines concernés par le projet, adéquation des projets de références en relation avec le marché, fonctions exercées dans les projets de référence. Qualité des prestations fournies dans les projets de référence.

C3 analyse des tâches et proposition de marche à suivre, concept de gestion de la qualité, analyse des risques [25 %]:

Preuves pour ce critère:

- analyse des tâches;
- proposition de marche à suivre et planning détaillé;
- organisation du soumissionnaire
- analyse des risques et des opportunités
- gestion de la qualité dans le cadre du projet. Éléments de jugement: analyse des tâches:
- identification des conditions cadres liées au projet;
- identification des tâches principales et spécifiques liées au mandat mis en soumission
- propositions de marche à suivre et planning détaillé: — pertinence et efficacité de la marche à suivre proposée pour le déroulement du mandat mis en soumission;
- pertinence et adéquation du planning détaillé;
- identification et description des opportunités d'optimisation du projet organisation du soumissionnaire (organigramme, liste du personnel répartie par catégories et fonctions dans le projet, ...);
- pertinence et efficacité de l'organisation du soumissionnaire pour le déroulement du mandat mis en soumission et mise en évidence des liens avec l'organigramme du maître d'ouvrage;
- identification des flux décisionnels et d'information.

Analyse des risques et opportunités:

- identification des risques et opportunités spécifiques au projet et pertinence des mesures associées. (six risques au maximum, six opportunités au maximum).

Gestion de la qualité:

- adéquation des outils et méthodologie pour la gestion de la qualité.

Pour toutes les preuves:

- esprit de synthèse
- clarté des documents.

Évaluation des critères d'adjudication autre que le critère du prix: l'évaluation est toujours indiquée au moyen des notes 0 à 5: évaluation des critères — Qualité des informations

- 0 = évaluation impossible — aucune information;
- 1 = incomplet — insuffisantes, incomplètes;
- 2 = insuffisant — sans lien suffisant avec le projet;
- 3 = bien, normal — correspondant aux exigences de l'appel d'offres;
- 4 = très bien — dépassant les exigences de l'appel d'offres;
- 5 = excellent — excellente qualité, contribution très importante à la réalisation des objectifs.

Calcul des points: somme de toutes les notes multipliées par leur pondération (maximum de points possible: note 5 × 100 = 500 points). Les décimales doivent être prises en compte dans le cadre de la multiplication par la pondération du critère concerné.

2) Visite des lieux: aucune visite des lieux n'est prévue;

3) Rémunération des offres, restitution des documents: l'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers d'offre ne sont pas retournés;

4) Adjudication des prestations: l'adjudicataire n'a aucun droit à une adjudication complète des prestations mises en adjudication;

5) obtention des pièces du dossier Les pièces peuvent être consultées exclusivement sur SIMAp (www.simap.ch) jusqu'au délai du dépôt des offres (19.2.2021).

6) Réserve: le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et/ou de la disponibilité des crédits;

7) Manuel sur les marchés publics, routes nationales, OFROU: le manuel sur les marchés publics, routes nationales, OFROU est la base pour les procédures d'acquisition. Le manuel peut être téléchargé sur le site: <https://www.astra.admin.ch/astra/fr/home/services/dokumente-nationalstrassen/modeles-pour-les-projets-d-infrastructure/modeles-pour-les-acquisitions-et-les-contrats.html>.

8) Admission de l'auteur du projet (préimplication autorisée): les bureaux OPAN Concept SA à Neuchâtel qui a établi le Progen, Boss et partenaires SA à Neuchâtel qui a établi le concept de signalisation et SD ingénierie Genève SA, Lancy à Petit Lancy qui a établi l'étude préliminaire pour l'implantation de la batterie BSA sont autorisés à soumissionner. Les différents dossiers sont joints avec les documents d'appels d'offres. Toutes les pièces des dossiers étant également accessibles aux soumissionnaires, les règles de la transparence et de l'égalité de traitement sont pleinement respectées. Tous les auteurs de projets et mandataires travaillant sur les projets connexes sont autorisés à soumissionner;

9) Exclusion, préimplication: les bureaux CSD Ingénieurs SA à Lausanne et Risse Engineering SA à Villars-sur-Glâne, ainsi que toutes les sociétés ayant un lien juridique ou économique étroit avec eux, sont exclu(s) de la présente procédure.

Indication des voies de recours: conformément à l'article 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de clôture pour le dépôt des offres/remarques: dossier complet sur support papier (deux exemplaires) et numérique sur deux clés USB dans une enveloppe cachetée portant le numéro /l'intitulé officiel du projet avec la mention «ne pas ouvrir, documents d'appel d'offres». En cas d'envoi postal (au moins en courrier A), le timbre postal ou le code-barres de l'office de la poste suisse ou du bureau de poste étranger officiellement reconnu déterminent si le délai de remise est respecté (l'affranchissement effectué par les entreprises n'est pas considéré comme un timbre postal). En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU, filiale d'Estavayer-le-Lac, au plus tard dans le délai indiqué ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (horaires: 8h00-12h00 et 13h30-17h00), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte. Dans tous les cas, il incombe au soumissionnaire d'apporter la preuve qu'il a remis son offre dans les délais. Les offres déposées hors délai ne sauraient être prises en considération et sont renvoyées à leur expéditeur sans avoir été ouvertes.

Remarques (délai souhaité pour poser des questions par écrit): les questions doivent être formulées de manière anonyme sur le forum de SIMAP (www.simap.ch) de la soumission concernée. Les réponses seront données exclusivement par l'intermédiaire de cette même plate-forme jusqu'au 1.2.2021. Le téléchargement des réponses relève de la responsabilité exclusive des soumissionnaires. Il ...

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Bundesverwaltungsgericht

Postal address: Postfach

Town: St. Gallen
Postal code: 9023
Country: Switzerland

VI.5. Date of dispatch of this notice
16/12/2020